

Quatre opérateurs publics unissent leurs forces pour accélérer la transformation numérique des territoires

Paris, le 19 novembre 2025 - À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'ARNia, Mégalis Bretagne, le GIP RECIA et le GIP Maximilien ont signé une convention de partenariat stratégique.

Cette alliance marque une étape décisive dans la coopération entre mutualisants publics, au service d'un objectif commun : rendre le numérique public plus accessible, plus sûr et plus utile à toutes les collectivités.

Pourquoi cette convention est importante ?

- **Elle crée un levier d'influence collective** : en unissant quatre grands opérateurs publics de services numériques régionaux — **Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire et Île-de-France** —, cette alliance vient **renforcer une coopération nationale de mutualisation numérique** au service des territoires.
- **Elle offre une véritable force de frappe partagée** : la mutualisation des expertises, des achats et des développements permettra de **réduire les coûts**, de **renforcer la qualité de service** et d'**accélérer la diffusion des innovations numériques**.
- **Elle agit comme un accélérateur de modernisation** : les partenaires s'appuieront sur leurs **complémentarités** pour progresser ensemble dans des domaines clés tels que la **cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'open data** et les **achats responsables**.
- **Elle ouvre de nouvelles perspectives européennes** : cette coopération vise à **porter des projets communs à l'échelle nationale et européenne**, dans une logique de **souveraineté numérique, d'ouverture et d'efficacité publiques**.

Concrètement, pour les collectivités

Pour les collectivités adhérentes aux quatre structures, cette coopération se traduira par des **services numériques plus performants et accessibles à moindre coût**, grâce à la mutualisation des développements et des achats.

Elle garantira également des **solutions interopérables et sécurisées**, reposant sur des **logiciels libres** et des **standards ouverts**, garants d'une autonomie renforcée.

Les échanges réguliers entre équipes permettront un **partage d'expérience et d'expertise** entre régions, pour diffuser plus vite les outils et pratiques qui fonctionnent.

Enfin, chaque opérateur continuera d'assurer un **accompagnement de proximité**, adapté à la taille et aux besoins de ses collectivités, dans un esprit de **solidarité territoriale et d'innovation publique**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Cette convention illustre la capacité des opérateurs publics à coopérer au-delà des frontières régionales. En unissant nos forces, nous renforçons la puissance publique du numérique et offrons aux collectivités des solutions plus performantes, plus ouvertes et plus solidaires »

Patrick Molinoz, Président de l'ARNia, Vice-Président numérique et Europe à la Région Bourgogne-Franche-Comté.

« La mutualisation des travaux engagée depuis plus de quatre ans a permis d'aller plus vite et plus loin dans l'aboutissement de nos projets respectifs, au profit des agents des collectivités mais aussi des usagers des services publics. Cette nouvelle convention vient confirmer l'importance de la coopération entre opérateurs publics de services numériques et aboutira à coup sûr, à des avancées majeures dans des domaines stratégiques tels que la gouvernance des données, la cybersécurité ou l'achat public »

Vincent Alleno, Vice-Président de Mégalis Bretagne, Président de la commission Développement des usages numériques.

« Cette coopération entre quatre opérateurs publics illustre notre engagement commun pour un numérique plus innovant et plus performant. En partageant nos expériences et savoir-faire, nous optimisons l'action publique et offrons aux agents - des grandes villes aux zones rurales - des solutions adaptées aux réalités de nos territoires »

Guillaume Crépin, Président du GIP RECIA, Conseiller régional délégué au numérique de la Région Centre-Val de Loire.

« Cette seconde convention confirme la force d'un modèle coopératif durable. En mutualisant nos expertises, nous accélérerons la transformation numérique des territoires dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'open source. Ensemble, nous bâtissons un numérique public plus souverain, plus sûr et plus utile aux collectivités. »

Christel Royer, Présidente du GIP Maximilien, Vice-Présidente de la Région Île-de-France.

Une coopération structurée et durable

Pour donner vie à cette ambition, les partenaires ont acté une organisation claire et régulière :

- **Des échanges mensuels** entre équipes techniques et projets,
- **Une rencontre annuelle** entre les élus partenaires,
- **Une rencontre physique tournante** chaque année,
- La **création d'un espace web commun** pour partager les réalisations et bonnes pratiques.

Une dynamique déjà engagée

Cette nouvelle convention prolonge la première coopération signée en **2021** entre **Mégalis Bretagne, Maximilien et l'ARNia** (alors Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté).

Avec l'arrivée du **GIP RECIA**, la démarche franchit une nouvelle étape, incarnant une **gouvernance interrégionale de la mutualisation publique** et une **vision commune du numérique comme bien commun**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de l'ARNia

Avec plus de 1 800 adhérents en Bourgogne-Franche-Comté, l'**Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNia)** est un **OPSN – Opérateur Public de Services Numériques**. Elle accompagne les organismes publics, les collectivités territoriales dans leur transformation numérique en leur donnant accès à des services mutualisés, sécurisés et souverains, adaptés à leurs besoins stratégiques et budgétaires.

L'ARNia met au cœur de son action **un accompagnement de proximité, une assistance réactive et la disponibilité de ses équipes**, afin de garantir un service continu, fiable et accessible à toutes les collectivités, quelle que soit leur taille.

Son action repose sur quatre piliers :

- **Moderniser l'administration** en simplifiant et dématérialisant les démarches, dans le respect des standards de sécurité et du RGPD.
- **Réduire la fracture numérique** en donnant accès à des solutions robustes et adaptées.
- **Améliorer le quotidien des agents** grâce à des outils inclusifs, simples et efficaces.
- **Agir dès aujourd'hui sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité** : ce ne sont plus des enjeux d'avenir mais des réalités déjà présentes, au cœur des solutions proposées.

En conjuguant hébergement local, disponibilité de service, expertise technique et accompagnement permanent, l'ARNia contribue à une transformation numérique au service des organismes publics et de leurs agents, pour un numérique accessible, durable et souverain.

Contact Presse :

Steven Dolbeau - Anima Conseil

sdolbeau@animaconseil.com / Tél. 06 12 22 38 71

À propos du GIP Maximilien

Le **GIP Maximilien** est un groupement d'intérêt public créé en 2013 pour accompagner les collectivités franciliennes dans la dématérialisation de leurs achats et la modernisation de leurs services. Il propose une plateforme mutualisée avec des outils et soutient plus de **350 acheteurs publics** de toute taille.

Engagé pour des achats responsables, il pilote des dispositifs comme la MACS (clauses sociales) et le Guichet vert en Ile-de-France dans le cadre du PNAD, tout en valorisant les logiciels libres. Chaque année, près de **11 500 consultations** sont publiées, générant plus de **44 000 offres**, avec plus de **115 000 entreprises** inscrites.

Le GIP met à disposition :

- Un Guichet régional des clauses sociales (40 saisines en 2024)
- Un Guichet vert (164 réponses en 2024)
- Deux observatoires : Clauses sociales et Grands projets franciliens

Un acteur clé pour une commande publique plus accessible, inclusive et durable.

À propos du GIP RECIA

Le **GIP RECIA** (Groupement d'Intérêt Public) est un opérateur public de services numériques créé en 2003, engagé dans la transformation numérique des collectivités et des communautés éducatives de la région Centre-Val de Loire. Il associe l'État, la Région Centre-Val de Loire, les Départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, les universités d'Orléans et de Tours, l'Institut national des sciences appliquées (INSA)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val de Loire, plusieurs centaines de communes et de communautés de communes ainsi que différentes structures portant des missions de service public. Le GIP compte aujourd’hui 900 membres, représentant plus de 1 000 structures publiques sur l’ensemble du territoire régional. Avec une équipe de 80 agents, le GIP RECIA accompagne les collectivités en proposant des services mutualisés et son expertise dans des domaines variés comme la cybersécurité, le RGPD ou les télécommunications. Il développe des outils pour simplifier et dématérialiser les démarches administratives ou améliorer la communication avec les citoyens.

Dans le domaine de l’e-éducation, le GIP gère les infrastructures et les postes informatiques de 180 établissements éducatifs. Depuis 2008, il fournit un espace numérique de travail (ENT) pour les collèges et lycées, et a étendu ce service aux écoles depuis 2021, avec plus de 1 000 écoles utilisatrices.

Acteur de l’innovation, le GIP RECIA anime des réseaux d’acteurs du numérique sur des thématiques comme l’inclusion numérique, la géomatique et les données ouvertes. Il promeut également l’utilisation des logiciels libres au sein des administrations publiques.

Contact presse :

Raphaëlle Guichard – responsable communication
communication@recia.fr / Tél. 07 64 43 95 14

A propos de Mégalis Bretagne

Mégalis Bretagne est un syndicat mixte de coopération territoriale regroupant les 60 intercommunalités bretonnes, les quatre Départements ainsi que la Région. Plusieurs missions lui ont été confiées par ses membres, notamment :

- Le développement de l’administration numérique via la mise à disposition à l’ensemble des collectivités bretonnes d’un bouquet de services numériques,
- Le projet Bretagne Très Haut Débit qui vise à raccorder l’ensemble de la région (hors zones AMII, soit 90% du territoire) à la fibre optique via la construction d’un réseau public.

Plus de 2000 entités bénéficient des services numériques proposés et d’un accompagnement complet (conseil, formation, assistance à l’utilisation).

En savoir plus : www.megalis.bretagne.bzh

Contact presse :

Quentin Pichard – responsable communication
quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh / Tél. 07 72 22 49 63